



**La Communauté de Communes du Bocage Mayennais**  
**(Nord de la Mayenne - 53 - GORRON) 20 000 habitants**  
70 km du Mont St Michel / 80 km de Rennes  
25 km de Fougères et de Mayenne

## **RECRUTE pour son ECOLE DE MUSIQUE**

(500 élèves - 15 professeurs – 3 sites d'enseignement)  
par voie de mutation ou liste d'aptitude ou contractuelle

## **un ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE**

**Intervenant en Milieu Scolaire 10h00**

**Prise de fonction : 1<sup>er</sup> septembre 2022**

### **Missions sur le Bocage Mayennais :**

Sous la responsabilité du Directeur de l'école de musique et dans le cadre du projet d'établissement, les missions s'articulent sur les 3 sites de l'école de musique :

### **Missions sur le Bocage Mayennais :**

Sous la responsabilité du directeur de l'école de musique et dans le cadre du projet d'établissement, la mission évoquée s'effectue sur l'ensemble du territoire du Bocage Mayennais, en partenariat avec un autre professeur titulaire du DUMI. Il s'agit :

- d'intervenir sur des projets artistiques en milieu scolaire (école primaire et maternelle)
- de diriger une chorale dans le cadre d'un projet « chorale et orchestre » à l'école.

### **Profil :**

- titulaire du DUMI, ou sur liste d'aptitude, ou en démarche diplômante
- capacité à travailler en équipe, à fédérer (au sein de l'école et dans un cadre partenarial)
- intérêt pour les orchestres à l'école, les pratiques amateurs
- disponibilité et implication
- permis et véhicule indispensable
- adaptabilité au milieu rural

### **Dépôt des candidatures :**

Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation avant le 4 Juillet 2022 par mail ([xavierardourel@bocage-mayennais.fr](mailto:xavierardourel@bocage-mayennais.fr)), à l'intention de :

Monsieur le Président

Communauté de Communes du Bocage Mayennais

1 Grande Rue – BP 53 – 53120 GORRON.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact auprès de Xavier ARDOUREL, directeur de l'école de musique : 06 34 54 46 20

**! A savoir :** en complément des enseignements dits « traditionnels », l'école de musique se singularise par des projets forts et importants : en orchestre à l'école, en milieu scolaire, auprès des personnes avec handicap.